

Rue de la Haute Garenne
42405 SAINT CHAMOND

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 23 MARS 2023

La séance est ouverte à 18h16 Le quorum est atteint : 11 membres votants présents à l'ouverture de la séance.

Membres présents en ouverture de séance :

- **Membres de droit :**

- a. Personnels d'encadrement de l'établissement :

- Mme GIRAudeau, Principale
- Mme BOUCHÉ, Principale Adjointe
- Mme LIOGIER, Gestionnaire
- Mme ZAIDI, CPE

- b. Représentant des collectivités territoriales et personnalité qualifiée :

- M. DÉCLINE, Représentant de la commune

- **Membres, représentants élus :**

- a. Représentants élus des personnels enseignants :

- Mme EL AZHAR, Représentante élue des personnels enseignants,
- Mme LAFORGE, représentante élue des personnels enseignants
- Mme JARRIL, représentante élue des personnels enseignants

- c. Représentants élus des Parents d'élèves :

- Mme MERCIER, représentante élue des Parents d'élèves,
- Mme DUPONT, représentante élue des parents d'élèves

- d. Représentants élus des Élèves :

- CHAUMOND Nathan, représentant élu des élèves

Membres absents et excusés en ouverture de séance :

- M. REYNAUD, Représentant de la Collectivité territoriale de rattachement,
- Mme CALACIURA, Représentante de la Collectivité Territoriale,
- M. DE BAYLE, Représentant élu des personnels enseignants,
- M. BODIC, représentant élu des personnels enseignants,

- Mme JAKOB, Représentante élue des personnels enseignants,
- Mme FRANCON, représentante élue des Parents d'élèves,
- M. PICHON, représentant élu des parents d'élèves,
- Mme MERET, représentante élue des parents d'élèves ,
- BELGRINE Manel, représentante élue des élèves

Madame la Principale, Présidente du conseil d'administration constate la satisfaction du quorum (11 membres présents / 21) et elle remercie les membres du conseil d'administration de leur participation.

Mme Jarril., enseignante, est secrétaire de séance.

L'ordre du jour est modifié /- 4. point supplémentaire soumis au vote, se présente comme suit:

Convention avec l'association «Addiction France»

1. Approbation du Compte rendu du CA du 21 février 2023

I. Orientation financière et comptable

1. Approbation du compte financier 2022
2. Ventilation du résultat de l'exercice comptable 2022
3. Sortie cinéma le 06 avril 2023
4. Convention avec l'association « Addiction France »

II. Action éducative et pédagogique

1. Préparation de rentrée – Point sur l'actualité

III. Questions diverses - Aucune question diverse n'a été transmise à ce jour.

Déroulement de l'ordre du Jour

1. Adoption de l'ordre du jour modifié

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration d'approuver cet ordre du jour précisé ci-dessus

Acte n° 1 23/03/23		Adoption de l'ordre du jour du CA du 23/03/2023					
11	Votants	11	Pour	0	Contre	0	Abstentions

2. Approbation du Compte rendu du CA du 21/02/2023

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration d'approuver le compte rendu du conseil d'administration du 21/02/2023.

Acte n° 2 23/03/23		Approbation du compte rendu du CA du 21/02/2023					
11	Votants	11	Pour	0	Contre	0	Abstentions

I. Organisation financière et comptable

1) Approbation du compte financier 2022

Madame Liogier, Adjointe Gestionnaire, présente dans le détail le compte financier 2022.

Présentation :

Le compte financier est un document établi conjointement par l'ordonnateur et l'agent comptable, lorsque les comptes de produits et de charges ont été soldés.

Ce document rend compte de l'exécution budgétaire et de la situation financière et patrimoniale de l'établissement.

Conformément à l'instruction codificatrice M9.6, le rapport de l'ordonnateur sur le compte financier doit « rendre compte de l'exécution budgétaire en regard du budget adopté ». Il explicite notamment les différences entre les prévisions budgétaires et leur exécution, par service et éventuellement par domaine et activité.

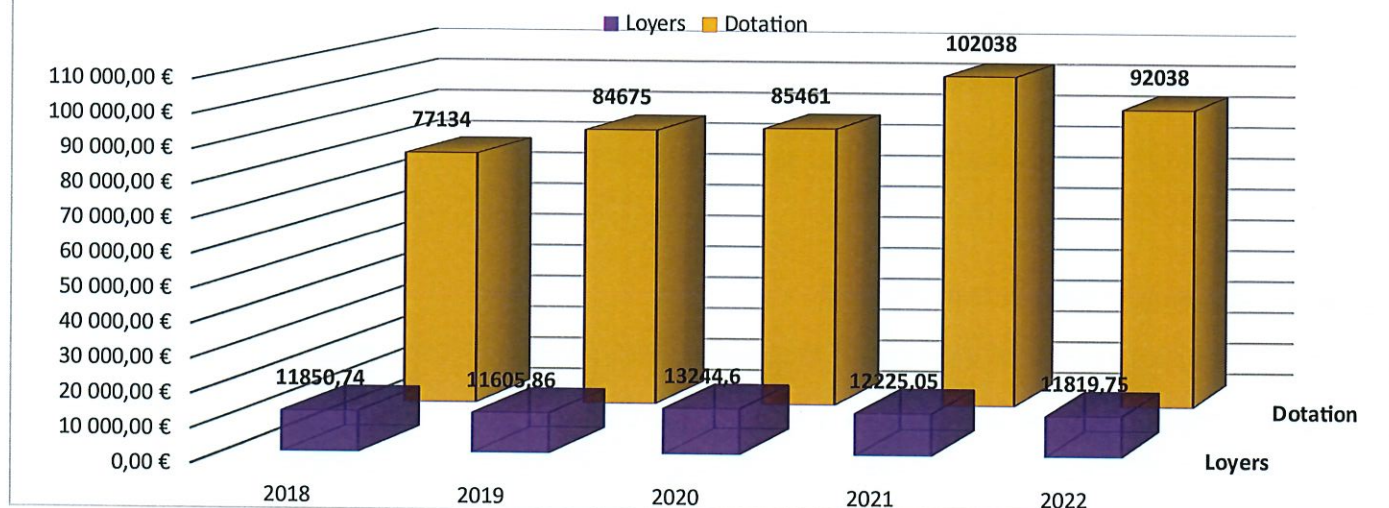
Introduction :

Informations préalables concernant l'établissement :

- Effectifs : **426** élèves à la rentrée 2021/2022 (432 juin 2022)
contre **413** élèves à la rentrée **2022/2023**. (420 en décembre 2022)
- Élèves boursiers : **143** soit 34 % pour l'année scolaire 2021/2022
contre **141** soit **34%** pour l'année scolaire **2022/2023**

Notre dotation de fonctionnement est strictement égale par rapport à 2021. En 2021, le Département nous allouait une dotation de fonctionnement initiale de **92 038€** à laquelle il a ajouté une dotation complémentaire de 10 000 € afin de pallier le résultat budgétaire prévisionnel déficitaire. Aussi, les recettes non affectées globales pour l'année 2022 sont de **92 038 €** soit 10 000 € de moins qu'en 2021.

Évolution de la dotation de fonctionnement et des loyers



- Crédits État : dotation globalisée, subventions diverses au titre de l'action culturelle, d'actions éducatives entrant dans le cadre du projet d'établissement, de l'accompagnement éducatif, du parcours d'excellence, du réseau éducation prioritaire (REP), de fonds sociaux...
- Subventions du Département : collège au cinéma, aide au transport vers des sites majeurs, projet culturel, projet théâtre, dotation spécifique éducation physique et sportive...mais aussi matière d'œuvre, élagage pour l'embellissement et l'entretien du collège et subventions spécifiques demandées par le collège pour répondre à des besoins ponctuels (mobiliers pour les classes...)
- Ressources propres : dégradations (tarifs votés par le CA) et d'autres recettes comme les loyers issus des logements occupés en convention d'occupation précaire.

I. Le Service général Activité pédagogique (AP)

A. Les recettes

Les recettes nettes du service ont été de **28 518,64 €**, en grande partie constituées des loyers et de la dotation de fonctionnement. Pour le reste, il s'agit de subventions dites « fléchées » ou des recettes liées aux dégradations.

B. Les dépenses

Les dépenses sont d'un montant de **26 137,00 €**.

Les dépenses communes ont, quant à elles, essentiellement servi à l'acquisition de :

- Fournitures et papeterie à hauteur de 1 253.60 €
- Logiciels pédagogiques : 558.97 €
- Fournitures de matériels informatiques : 271.64 €

Évolution des dépenses communes sur ces cinq dernières années :

	2018	2019	2020	2021	2022
Montant ouvert au budget	2 360 €	4 000 €	4 000 €	4000 €	3 698,32 €
Montant dépensé	3 583,32 €	6 657,41 €	10 373,56 €	4969.01 €	2 084,21 €
Solde	-1 223,32 €	- 2 657,41 €	- 6 373,56 €	-969.01 €	+ 1 614,11 €

Lignes budgétaires	Crédits ouverts	Dépenses nettes
0ARTS Musique, Arts plast., Histoire de l'art	541,50 €	682,74 €
0DC Dépenses communes	3 698,32 €	2 084,21 €
0EPS Crédits d'enseignement EPS	1 833,18 €	1 833,17 €
0LANGUES Anglais, allemand, espagnol, italien	441,50 €	247 €
0LETTRES Français, Histoire-géographie	341,50 €	0 €
0REPRO Reprographie	2 400 €	2 119,61 €
0SCIENCES Maths, Physique, SVT	1 500 €	1 476,03 €
0TA Taxe apprentissage	220 €	220 €
0TECHN Technologie	541,50 €	142,08 €
13COR Carnets de correspondance	1 101,84 €	1 101,84 €
13MS- Manuels scolaires	4 270,26 €	2 846,44 €
13REP Droits de reprographie	702,90 €	702,90 €
0ATELBUAIR Atelier Buire « Sur les planches »	210 €	185 €
0DONVAEVI Don FSE représentation Vae Victis	800 €	800 €
0SORTIDIV Sorties diverses	2 300 €	2 283,16 €
2DFFCOLCI Collège au cinéma	1 695 €	995 €
2DFFSITMA Subvention Sites majeurs	405 €	405 €
2DFFBADMI Section Badminton	1 500 €	1 399 €
2DFFEPS Subvention EPS (Transports)	6 204,99 €	2 166,08 €
0OLYMPISM Subvention Mairie Semaine Olympisme	1 500 €	1 500 €
0CDI Abonnements, livres	2 000 €	1 984,42 €
0ULIS Classe ULIS	441,50 €	1 183,32 €

Les crédits initialement ouverts pour les différentes sorties ont presque intégralement été utilisés.

Les élèves ont donc pu, en 2022, se rendre :

- au Planétarium à Saint-Étienne ;
- au Forum des métiers à Saint-Étienne ;
- au Musée d'art moderne à Saint-Étienne ;
- deux représentations Vae Victis sur le thème du harcèlement (financées en partie par le Pass Culture et des dons du FSE)

Les subventions affectées du service AP :

Elles correspondent aux dépenses relatives à :

- La dotation globalisée (6 075 € reçus en 2022) qui comprend l'achat des manuels scolaires, des carnets de correspondance pour la rentrée 2022 et les droits de reprographie pour un total de dépenses de 4 651,18 € (contre 4 867,55 € en 2021).
- La dotation « Collège au cinéma » : 995 €
- La dotation pour le transport vers les Sites Majeurs : 405 €
- La dotation pour la Section Badminton : 1 399 €
- La dotation EPS : 2 166,08 €
- La dotation Semaine de l'Olympisme de la mairie de Saint-Chamond : 1 500 €

Le résultat du service AP est de : + 2 381,64 €

II. Le Service général Vie de l'élève (VE)

A. Les recettes

Les recettes nettes du service ont été de 15 069,10 €.

Les dépenses liées aux coûts d'infirmerie ayant été rattachées au service « vie de l'élève », une part de la dotation de fonctionnement (400 €) est donc affectée à ce service en 2022.

B. Les dépenses

Les dépenses sont d'un montant de **15 060,72 €**.

Elles correspondent aux dépenses d'infirmerie (**391,62 €**) et aux subventions affectées suivantes :

- Dispositif « École ouverte » : **11 361,48 €**
- Dispositif « Accompagnement éducatif, devoirs faits » : **aucune dépense**
- Dispositif « Éducation à la santé et à la citoyenneté » : **286,68 €**
- Crédits Fonds Sociaux : **3 137,62 €**

En 2022, 15 familles (contre 23 en 2021) ont pu bénéficier des fonds sociaux dont 5 à plusieurs reprises pour un montant total de **3 137.62 €** (contre 3 076.12 € en 2021).

Les aides accordées aux familles correspondent à la prise en charge des frais de demi-pension, l'achat de vêtements, alimentation, paiement des honoraires de médecin...

Évolution des dépenses fonds sociaux sur ces cinq dernières années :

	2018	2019	2020	2021	2022
Montant dépensé : fonds social collégien	1 636,74 €	2 055,89 €	1 300,77 €	1194.85 €	1 192.40 €
Montant dépensé : fonds social des cantines	2 158,60 €	2 953,15 €	2 578,07 €	1881.27 €	1 845.22 €
TOTAL	3 795,34 €	5 009,04 €	3 878,84 €	3076.12 €	3 137.62 €

Le résultat du service VE est de : + 8.38 €

III. Le Service général Administration et Logistique (ALO)

A. Les recettes

Les recettes nettes du service ont été de **101 359.15 €**.

Composées en grande partie de :

- **79 720 €** de dotation de fonctionnement
- **7 320.37 €** de produit de loyers
- **10 908 €** de subvention pour l'élagage

La part de la subvention de fonctionnement affectée au service « administration et logistique » est importante puisqu'elle représente un peu plus de 87 % de la subvention initiale.

B. Les dépenses

Les dépenses réelles (hors subventions) s'élèvent à **97 423.21 €** pour des recettes initialement votées de **100 225 €** soit un écart de **2 801.79 €**, comblé par les **5 000 €** de prélèvements sur fonds de roulement destinés à pallier la hausse des prix de l'énergie.

L'ensemble des dépenses du service ALO ont été maîtrisées malgré la hausse des prix de l'énergie, du carburant (pour le Kangoo) et des fournitures telles que le papier.

Le reste des dépenses du service ALO sont des dépenses récurrentes d'une année sur l'autre, constituées de :

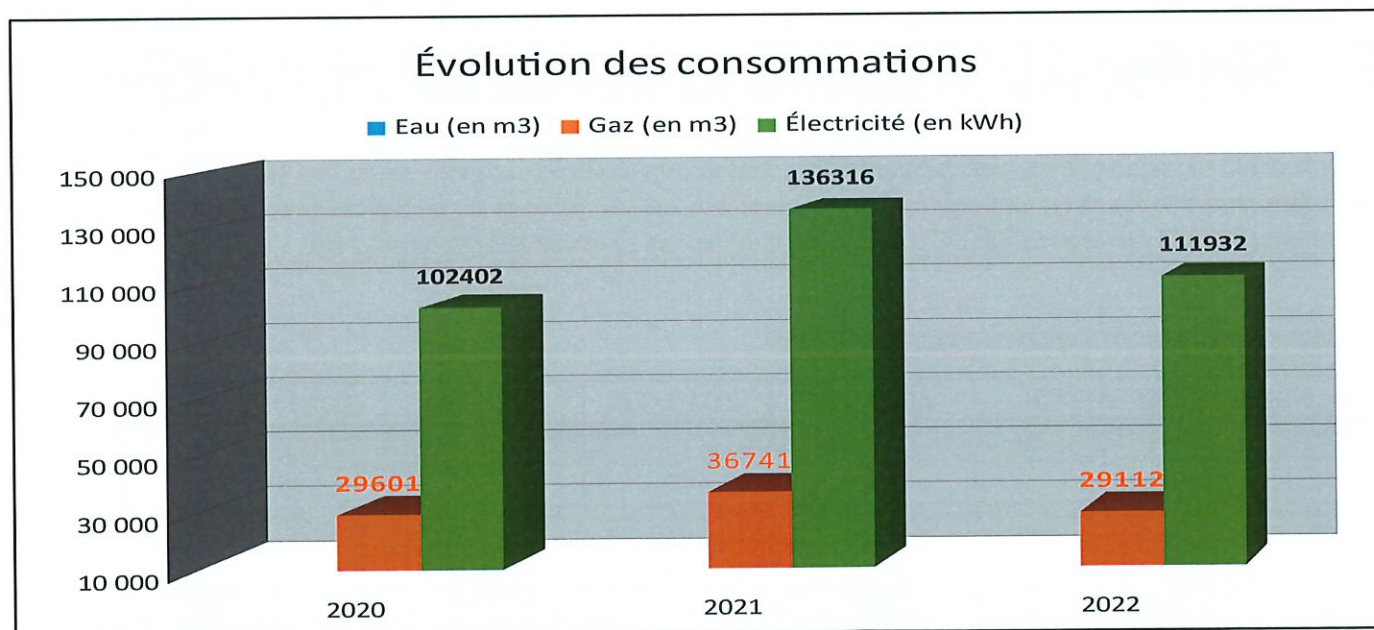
- Téléphonie
- Énergie
- Fournitures administratives
- Logiciels
- Vêtements et produits d'entretien
- Contrats d'entretien et de maintenance
- Travaux d'entretien des bâtiments
- Des menues dépenses de petits matériels

Les dépenses liées aux amortissements s'élèvent à 3 494.50 € sur 2022.

Évolution des principales lignes budgétaires du service ALO sur ces cinq dernières années :

	2020	2021	2022
Affranchissement	1 745,08 €	450.40 €	1 349.93 €
Reprographie (cumul avec AP)	4 330,83 €	5 550.92 €	4 772.71 €
Téléphone	4 721,24 €	5 426.31 €	4 289.45 €
Fournitures de bureau	5 404,35 €	4 323.12 €	3 376.07 €
Contrats d'entretien (cumul avec SRH)	7 818,56 €	10 683.86 €	9 396.44 €
Travaux d'entretien	20 994,36 €	15579.40 €	5 167.49 €
Vêtements et produits d'entretien (avec SRH)	11 624,32 €	7 634.21 €	7 511.07 €
TOTAL	56 638,74 €	49 648.22 €	36 863.16 €

En ce qui concerne les dépenses de viabilisation pour cette année 2022, elles sont inférieures aux dépenses 2021. En effet, malgré une hausse tarifaire qui justifiait initialement une demande de prélèvement sur fonds de roulement, nous avons bénéficié d'une période clémente en terme de températures extérieures. Ainsi, le chauffage n'a été mis en état de fonctionnement qu'à partir du 7 novembre 2022.



Le résultat du service ALO est de : + 3 935.94 € (amortissement compris)

Mme Laforge demande si les 6 000 euros prélevés sur le fonds de roulement en novembre allaient être reversés sur le fond de roulement.

Mme Dufour répond qu'ils n'ont jamais été prélevés puisque pas dépensés.

IV. Le Service spécial des Bourses Nationales (SBN)

Depuis septembre 2013, voici l'évolution du nombre d'élèves boursiers par rapport au nombre global d'élèves :

Année scolaire	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves boursiers	% d'élèves boursiers
2013/2014	347	115	33.14 %
2014/2015	357	125	35.01 %
2015/2016	374	129	34.49 %
2016/2017	398	127	31.90 %
2017/2018	406	149	36.70 %
2018/2019	391	110	28,13 %
2019/2020	412	124	30,10 %
2020/2021	422	130	30,80 %
2021/2022	426	143	33.57%
2022/2023	413	141	34.14%

Le nombre de boursiers est stable par rapport à l'année scolaire dernière. Les services de gestion et de direction font un suivi très pointu des demandes de bourses faites en ligne afin de ne laisser aucune famille passer à côté de leurs droits.

Les recettes et les dépenses du service SBN pour l'année 2022 sont égales à 33 835,00 € soit une différence de 3 294 € par rapport à 2021/2022 s'expliquant par l'augmentation des montants attribués aux familles trimestriellement.

V. Le Service spécial Restauration et Hébergement (SRH)

A. Les recettes

SRH	Recettes prévisionnelles	Recettes nettes	Solde
Tickets commensaux	3 295 €	6 191.65 €	2 896.65 €
Forfaits élèves	42 897.05 €	36 492.36 €	-6 404.69 €
Tickets élèves	9 085 €	12 094.90 €	3 009.90 €
Total			-498.14 €

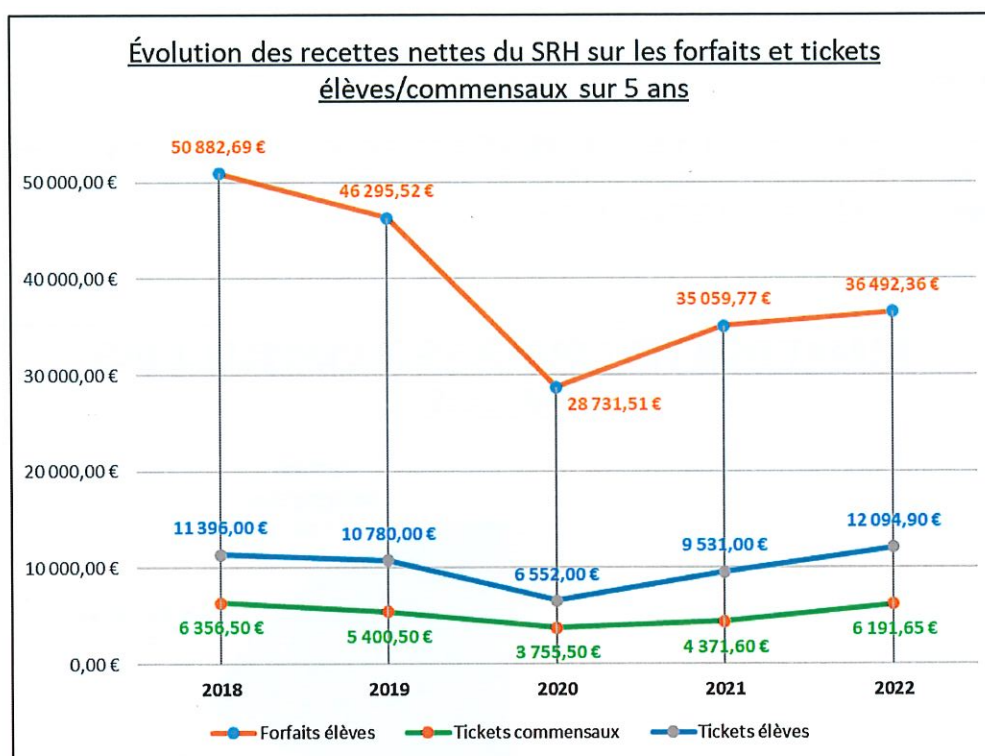
On note un écart important entre les recettes prévisionnelles et les recettes réelles pour les forfaits élèves de 6 404.69 €. Ceci s'explique par une baisse importante des élèves demi-pensionnaires pour la rentrée 2022 (on passe de 107 demi-pensionnaires à 89). Néanmoins, cette baisse est compensée par l'augmentation de l'achat des tickets élèves mais également celle des commensaux.

Évolution du nombre de demi-pensionnaires depuis 2018/2019 :

Nombre d'élèves DP	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
2 jours	42	17	22	17	16
3 jours	48	28	18	38	18
4 jours	50	53	60	52	55
5 jours	9	16	12	0	0
TOTAL	149	114	112	107	89
Effectif global	391	412	422	426	413
% d'élèves DP	38,11 %	27,66 %	26,54 %	25.12 %	21.55 %

Évolution des recettes nettes du SRH sur les forfaits et tickets élèves/commensaux sur 5 ans :

	2018	2019	2020	2021	2022
Forfaits élèves	50 882,69 €	46 295,52 €	28 731,51 €	35 059,77 €	36 492,36 €
Tickets élèves	11 396 €	10 780 €	6 552 €	9 531 €	12 094,90 €
Tickets commensaux	6 356,50 €	5 400,50 €	3 755,50 €	4 371,63 €	6 191,65 €
Total général	68 635,19 €	62 476,02 €	39 039,01 €	48 962,97 €	54 778,91 €



Mme Laforge demande pourquoi la situation financière s'équilibre malgré la baisse du nombre de demi-pensionnaires.

Mme Liogier répond que le prix du repas est plus élevé en ticket qu'au forfait et que le nombre de tickets vendus a augmenté.

B. Les dépenses

Le budget pour les dépenses générales se définit à partir des recettes réelles, soit **7 121,26 €** au total ($54\,778,91\,€ \times 13\%$ de charges). Or, les dépenses s'élèvent à **6 547,56 €**, d'où un solde positif de **573,70 €**.

Le crédit nourriture est excédentaire cette année, nous avons dépensé **35 158,61 €** en achat de denrées en 2022, alors que notre crédit nourriture, au vu des recettes s'élève à **36 118,18 €**, d'où un solde positif de **959,57 €**.

Pour l'année civile 2023, le taux de reversement des charges communes a été revu à la hausse à 15%.

En effet, c'est grâce à la bonne gestion des coûts et du crédit nourriture que ce solde est positif, cela permet au SRH d'être auto-suffisant et de faire de nouveaux investissements.

Nous constatons une diminution de notre stock de **946,01 €** en 2022.

Par ailleurs, nous avons bénéficié de **1 503,77 €** de subvention départementale pour la réparation de la chambre froide et de la vitrine Pyrenox en cuisine.

Le résultat du service SRH est de : + 1 701,40 €

VI. Le Service Opérations en capital (OPC)

A. Les recettes

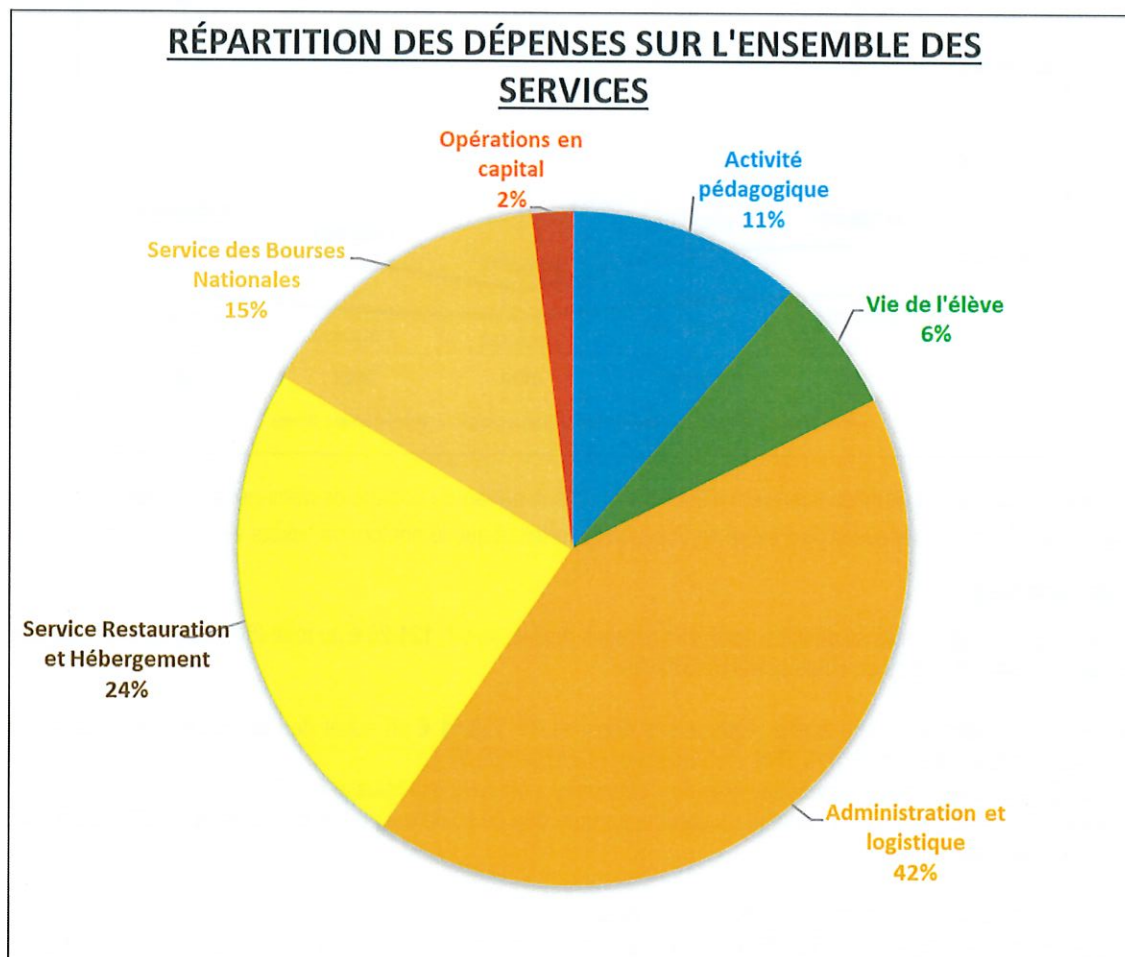
Les recettes du service sont de **103 062.21 €** pour 2022 dont la répartition se fait comme suit :

- **4 718.76 €** relatifs à la subvention départementale pour l'achat du matériel et la réparation de la chambre froide et la vitrine Pyrenox en cuisine.
- **98 343.45 €** proviennent de la sortie d'inventaire des achats effectués il y a un certain nombre d'années (5 ou 10 ans) et amortis en intégralité en 2022.

Mme Dufour précise que tous les biens à valeur zéro ont été sortis de l'inventaire cette année, afin de ne pas les rentrer dans le logiciel «nettoyage de l'inventaire». Le chiffre de 98 343,45 euros ne correspond donc pas à une recette 'effective', mais correspond en fait à ces sorties d'inventaire.

B. Les dépenses

Le collège a investi en 2022 pour une somme totale de **4 718.76 €**, correspondant à la subvention départementale pour l'achat du matériel et la réparation de la chambre froide et de la vitrine Pyrenox en cuisine. L'ensemble des achats en OPC reste dans la comptabilité du collège car ils sont amortis sur plusieurs années.



PROPOSITION DE RÉSULTAT

MONTANT DES RECETTES (services généraux + services spéciaux)	236 178.71 €
MONTANT DES DÉPENSES (services généraux + services spéciaux)	228 151.35 €
Résultat	8 027.36 €
OPC (fonds propre)	0.00 €
TOTAL GÉNÉRAL	8 027.36 €

La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de **8 027.36 €**.

La dotation aux amortissements réels sur fonds propres est de **1 435.24 €** et vient s'ajouter au compte de résultat 2022.

La capacité d'Autofinancement (CAF) pour l'année 2022 est de :
+ 9 462.60 €

Mme Mercier demande si cette CAF est satisfaisante.

Mme Dufour précise que la préconisation région est de 45 jours, et qu'en-deçà, la situation est compliquée, avec un impact important sur la trésorerie et des difficultés à venir en cas de gros travaux par exemple.

M. Décline demande si dans ce cas l'établissement risque une mise sous tutelle.

Mme Dufour explique que les dépenses doivent être validées en amont par les autorités de contrôle et que cet avis préalable empêche la situation de devenir critique en refusant les dépenses avant.

Mme Dufour présente, en complément de l'exposé de Mme Liogier, un tableau présentant l'exécution budgétaire 2022, puis des graphiques reprenant de manière synthétique les dépenses par service, l'origine des financements, l'analyse du résultat, l'évolution de la trésorerie.

Pendant cet exposé complémentaire, Mme Dufour redonne des précisions sur la différence entre « valeur comptable » et « valeur marchande » des biens détenus par l'établissement, et explique qu'un plan d'amortissement est voté chaque année pour estimer la perte de valeur de ces biens et utiliser la valeur estimée pour prendre en charge les réparations. Mme Dufour précise que l'équilibre entre les deux doit être intelligemment maintenu, avec baisse conjointe de la valeur de la subvention et de la valeur du bien (annulation de la recette et du mandat).

Mme Liogier prend pour exemple la réfection de l'espace cuisine voté l'année dernière et la gestion des stocks cuisine.

Pour conclure, Mme Dufour explique que la situation financière est stable mais demande de la vigilance au regard de la crise de l'énergie, que le patrimoine est renouvelé directement par le département, et que la marge de manœuvre est à mobiliser avec précaution.

M. Décline demande si la situation du collège est satisfaisante dans l'ensemble.

Mme Dufour affirme que oui, mais que la vigilance s'impose tout de même, notamment en ce qui concerne l'énergie (voir les consignes de chauffage à 19°C par exemple).

M. Decline demande si le raccordement au réseau urbain a été demandé. Mme Dufour répond que non précisant que le rattachement au réseau urbain n'est pas nécessairement plus économique. Elle remarque également que le chauffage au bois est moins coûteux en approvisionnement mais que l'entretien du matériel est plus coûteux, et qu'il y a tension entre intérêt économique et écologique, et que certains établissements scolaires de la région ont eu de mauvaises surprises en découvrant les dépenses relatives au chauffage au bois.

Suite à cette présentation du rapport du chef d'établissement, il est demandé aux membres du conseil d'administration de voter, sans réserve, l'approbation du compte financier de l'exercice comptable 2022 :

Acte n° 3 23/03/2023		Approbation du compte financier 2022					
11	Votants	11	Pour	0	Contre	0	Abstentions

- Ventilation du résultat de l'exercice comptable 2022

De même, il est demandé aux membres du conseil d'administration de voter, sans réserve, l'approbation de la répartition du résultat de l'exercice comptable 2022.

Acte n° 4 23/03/2023		Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2022					
11	Votants	11	Pour	0	Contre	0	Abstentions

Départ de Mme DUFOUR, Agent comptable à 19h03.

3. Sortie cinéma le 06 avril 2023

M. Bodic professeur d'histoire géographie, souhaite emmener les 5 classes de 3ème au cinéma pour la diffusion du film « Simone, le voyage du siècle » le 06 avril 2023.

S'agissant d'élèves de 3ème, et le cinéma Véo étant adhérent au Pass Culture, cette sortie d'un montant de 360,50 € pour 103 élèves serait intégralement financée par la part collective du PASS CULTURE sans participation financière du collège.

Acte n° 5 23/03/23		Approbation du budget prévisionnel pour une sortie des élèves de 3ème au cinéma					
11	Votants	11	Pour	0	Contre	0	Abstentions

4. Convention avec l'association « Addiction France »

Acte n° 6 21/02/23		Autorisation de signature de la convention avec l'association Addiction France dans le cadre du CESC pour 11 interventions concernant les 6E2 et toutes les classes de 4E.					
11	Votants	11	Pour	0	Contre	0	Abstentions

Ces interventions se dérouleront, sur les mois :avril-mai-juin au collège Pierre Joannon.

Les intervenants seront M. Fougereuse Jordan, chargé de prévention et Naomi Broner .

Ces interventions ont pour but de sensibiliser nos élèves sur les addictions.

Les élèves de 6°2 seront également sensibilisés sur les compétences psychosociales à développer.

II. Action éducative et pédagogique

1. Préparation de rentrée – Point sur l'actualité

Au niveau de la D.H.G , deux notifications supplémentaires d'heures sont intervenues, à savoir :

- 2 heures de trajet (Allemand + Technologie)
- 3 heures de forfait UNSS (imposant une réduction du B.M.P de 1 h00 soit une quotité de 08h00 désormais au lieu de 09h00)

Mme Laforge demande si cela est imposé et comment cela sera géré pour le poste de stagiaire qui aura en charge les heures de forfait UNSS.

Mme Giraudeau répond que oui, sachant que les professeurs stagiaires seront obligatoirement à temps plein sans heure de formation et que la répartition des heures se fera en conséquence.

Mme Giraudeau évoque également les changements opérés sur le TRM en Lettres : il y aura 5 postes de professeurs de français à 18h. Il n'y aura donc qu'un seul poste partagé en français (13,5h + complément de service).

Nous avons désormais une D.H.G se décomposant comme suit :

- 523,80 H.P
- 45,20 H.S.A.

Concernant la gestion des postes :

- Il n'y a pas de changement concernant les partages prévus
- Le poste de Mme BEAUQUIS, en mathématiques, devrait passer au mouvement
- Deux affectations de professeurs stagiaires sont prévus (Anglais et E.P.S)
- En lettres, il est d'ores et déjà prévu en T.R.M que Mme PACROT effectue les heures de LCA LATIN afin d'éviter que nous ayons deux postes partagés en français sur les quotités un BMP.

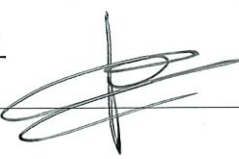
POSTES LIBELLE DISCIPLINES	PARTAGE DE POSTE
OPTION D - ULIS	
LETTRES CLASSIQUES	CSR EN INTERNE AVEC LETTRES MODERNES
LETTRES MODERNES	CSD EN INTERNE AVEC LETTRES CLASSIQUES
ALLEMAND	CLG FAURIEL
ANGLAIS	
ESPAGNOL	CLG J ROSTAND
ITALIEN	CLG J ROSTAND
HISTOIRE GEOGRAPHIE	
MATHEMATIQUES	
TECHNOLOGIE	CLG F TRUFFAUT - A VOIR EN FONCTION DU PARTAGE DE POSTE DE M MARCILET
PHYSIQUE CHIMIE	CLG J ROSTAND
S.V.T	ARA EAPC - SURVEILLER RECONDUCTION
EDUCATION MUSICALE	CLG GAMBETTA
ARTS PLASTIQUES	
E.P.S	
OPTION D HEURES NON AFFECTEES	

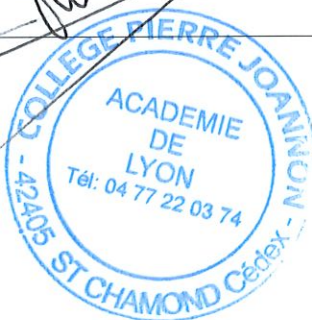
Les besoins dans les différentes disciplines inscrites au T.R.M sont les suivants :

BESOINS TOTAUX DISCIPLINE	DISCIPLINE
21,00	ULIS
5,00	LCA - LATIN
95,00	LETTRES
8,00	ALLEMAND LV1 et LV2 (3eme)
0,00	ALLEMAND LV2
69,00	ANGLAIS
25,00	ESPAGNOL LV2
7,50	ITALIEN LV2
59,00	HIST-GEO / EMC
80,75	MATHEMATIQUES
26,50	TECHNOLOGIE
30,00	S.C. PHYSIQUES
33,75	S.V.T
18,50	EDUCATION MUSICALE
18,00	ARTS PLAST.
71,00	EPS
1,00	
569,00	TOTAL CONSOMMATIONS HORAIRES/NIVEAU
18,00	NOMBRE PREVISIONNEL DE CLASSES
	EFFECTIFS ELEVES PREVISIONNELS
	NOMBRE HEURES ATTRIBUEES
0,00	SOLDE

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil d'administration est levée à : 19h27

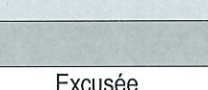
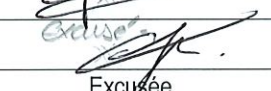
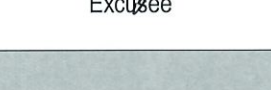
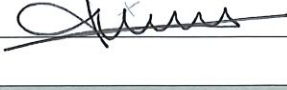
A SAINT CHAMOND, le 23/03/2023.

Le Président du Conseil d'administration	Le secrétaire de séance
 I. GIRAudeau	Mme JARRIL 



FICHE EMARGEMENT

Conseil d'Administration
Jeudi 23/03/2023 – Heure de convocation : 18 h 00

QUALITE	Nom	Prénom	EMARGEMENT
Chef d'établissement, président	1 GIRAudeau	ISABELLE	
Adjoint-Chef d'établissement	2 BOUCHE	SOPHIE	
Adjoint-gestionnaire de l'établissement	3 LIOGIER	SANDRA	
Conseiller principal d'éducation (2)	4 ZAIDI	SALSABILA	
Agent comptable Pas de voix délibérative	DUFOUR	CLAIRE	
Collectivité territoriale rattachement	1 CALACIURA	STEPHANIE	Excusée
Collectivité territoriale rattachement	2 REYNAUD	HERVE	Excusé
Représentant de la commune siège	1 DECLINE	PIERRE	
Représentant de la commune siège	2		
Personnalité Qualifiée			
Elus des personnels enseignants et d'éducation	1 EL AZHAR	NOEMIE	Excusée
	2 DE BAYLE	ALAIN	Excusé
	3 LAFORGE	ANNE	
	4 JARRIL	ELIA	
	5 BODIC- <i>18h15 Dme EL AZHAR</i>	VINCENT <i>Noémie</i>	
	6 JAKOB	LEA	Excusée
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de services			
Elus des parents d'élèves	1 MERET	MELODY	Excusée
	2 DUPONT <i>18h15</i>	DELPHINE	
	3 FRANCON	FLORENCE	Excusée
	4 PICHON	OLIVIER	Excusé
	5 MERCIER <i>18h30</i>	SYLVIE	
	6		
Elus des élèves	1 BENABDELHAK CHAUMOND	NAHIL NATHAN	
	2 MANSOURI BELGRINE	YACINE MANEL	Excusée

